

Cette liste de prix complète les conditions générales de raccordement, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie électrique et les conditions générales relatives au raccordement des installations de production d'énergie électrique et à la reprise de l'énergie produite ainsi que les conditions particulières en vigueur. Les prix ci-dessous sont hors taxes.

Le présent document annule et remplace toutes dispositions antérieures. Il rentre en vigueur au 1 janvier 2025.

## Émoluments administratifs :

Les frais de contentieux sont facturés de la manière suivante :

1 <sup>er</sup> rappel	sans frais
2 <sup>ème</sup> rappel - Sommation	CHF 10.-
Avis de coupure	CHF 35.-
Avis de poursuite	CHF 35.-
Coupure	CHF 50.-
Remise en service après coupure	CHF 50.-
Transfert d'un dossier OIBT à l'ESTI	CHF 50.-

## Contribution aux coûts du réseau - CCR :

Selon document « contribution aux coûts du réseau (CCR) »

## Coûts de raccordement réseau - CRR :

Sur devis

## Raccordement provisoire :

Coffret de chantier avec comptage direct I <sub>max</sub> 80A	CHF 100.-
Coffret de chantier avec comptage indirect I <sub>max</sub> 300A	CHF 300.-
Traitement de dossier, préparation et déplacement	CHF 150.-

## Comptage de l'énergie :

Dépose d'un compteur pour fin de fourniture	CHF 100.-
Changement de tarif avec remplacement du compteur et / ou installation/désinstallation d'un récepteur de télécommande (CHF par compteur)	CHF 200.-
Déplacement inutile (intervention sur compteur / installation impossible)	CHF 50.-
Relevé manuel suite à refus smart meter	CHF 50.-
Vérification comptage à la suite d'une contestation	CHF 350.-
Pose rapide d'appareil de comptage (temps d'intervention inférieur à 5 jours)	CHF 50.-
Envoi de la courbe de charge par e-mail	CHF 20.-

## Communauté d'autoconsommation (CA):

Abonnement mensuel pour l'administration d'une communauté (CA)	CHF 2.50.-
Frais d'activation unique pour la création d'une communauté (CA)	CHF 350.-

## Regroupement consommation propre (RCP):

Suppression d'une introduction électrique pour constituer un RCP	Sur devis
Suppression de compteurs lors de la création d'un RCP, forfait de base CHF 100.- puis :	CHF 30.-/ compteur

**Divers :**

Cylindre à clé encastré SAFOS avec cylindre sans carottage	CHF 720.-
Carottage et scellement	CHF 280.-
Boîte à clefs apparente avec cylindre	CHF 620.-
Demi-cylindre Euro PZ 17mm (L = 35mm)	CHF 506.-
Cylindre Euro PZ 17mm (L=35mm 2 côtés)	CHF 564.-

**Location de matériel :**

Location nacelle à la journée (sans chauffeur)	CHF 600.-
Location treuille à la journée	CHF 600.-
Location de main d'œuvre (1 personne) outillée et véhiculée à la journée	CHF 1000.-